

BUREAU DE POSTE, Montréal, 21 Septembre 1872.

Distribués		MALLES.	Lévéés	
A. M. A. M.		ONTARIO.	P. M. P. M.	
8.00	Ottawa, p. chemin de fer (a)	7.00	6.45
11.00	Province d'Ontario. (a)	7.00	6.45
.....	Rivière Ottawa par route	6.00
QUEBEC.				
8.00	Québec, Trois-Rivières et Sorol, par val sur.	7.45	6.00
.....	Québec, p. chemin de fer Townships, C.F.T. Riv. Arthabaska et Riv. du Loup.	7.00	2.00
8.00	St. Jean et Hemmingford	6.00	12.45
8 & 11	St. Hyacinthe et Sherbrook	6.00	12.45
10.00	Do St. Jean et Rouée's Pt. Shefford et la jonction du chemin de fer Vt.	2.30
MALLES LOCALES				
11.00	Beauharnois (route).	6.00
.....	Chambly (route) à A. M. et St. Coeur.	1.30
11.00	Contrecoeur, Varon et Verchères.	1.30
11.00	Côte St. Paul et Tanneries Ouel.	10.30
11.00	Hampden.	6.00	2.00
10.00	5.45 Lachinc.	6.00	2.00
10.00	2.40 St. Lambert.	6.00	2.00
10.00	Laprairie.	8.00	2.00
8.30	2.1 Langueuil.	6.00	1.30
11.00	N. Glasgow & St. Récollet	7.00
.....	Torbonne & St. Vincent	7.00	3.00
.....	5.15 Pointe St. Charles.	8.00	5.00
9.30	5.00 St. Laurent, St. Eustache, Ste. Scholastique, et Belle-Rivière.	7.00
.....	1.30 St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse.	7.00
.....	2.30 St. Jean & Station, St. Armand.	8.00	2.00
.....	Trois-Rivières par la Roche Nord.	1.30
8.30	PROV. MARITIMES.
.....	N-Brunswick et Isle P. E.	7.00
.....	Halifax, N. E.	7.00
.....	Les malles sur T. Neuve sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis à partir de 23 Juin.	7.00
ETATS-UNIS.				
8 & 9	Boston et les Etats de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine.	2.30	3.00
8 & 9	New York et les Etats du Sud.	2.30
8 & 9	Island Pond, Portland et le Maine.	12 & 7
.....	Etats de l'Ontario et du Pacifique et Manitoba.	7.00	6.45
INDES OCCIDENTALES.				
.....	Lettres, etc., payés d'avance via N.-York, sont expédiés chaque jour à New-York d'où partent les autres malles.	2.30
.....	Pour Havane et Indes Occidentales via Havane, tous les jeudis P.M.
.....	Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.
GRANDE BRETAGNE,				
.....	Par la ligne Canadienne. Vendredi	7.00
.....	Par la ligne W. & G. via New-York.	2.30

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts de 7.30 a. m. et 7.30 p. m.
 (b) do. ouverts jusqu'à 1.30 p. m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.
 Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.00 a. m., 1.00, 6.00 et 9.00 p. m.
 Le Dimanche à 9.00 p. m. 1-52

R. C. JAMIESON & CIE.
 Manufacturiers de

VERNIS et D'IMITATION DE LAQUE de CHINE
 Importateurs
 D'HUILES, PEINTURES, COULEURS, THE-REBENTINES, &c., &c.
 No. 3 Halle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean
 MONTREAL.

Ateliers de Ferblantiers et Plombiers

T. ST. GEORGE

98, Grande Rue St. Laurent, 98

ENSEIGNE LE LA GROSSE CAFETIERE ROUGE

M. T. ST. GEORGE, tout en remerciant ses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral qu'on lui a donné, les avertit qu'il a agrandi son Magasin, et qu'il continuera comme par le passé à prendre tout ordre, soit pour posage de tuyaux à gaz, à l'eau, de gazeliers, de lustres, de couvertures en ferblanc, en tôle galvanisée, ardoise, etc., soit pour réparations aux ateliers ou à domicile. Le tout sera exécuté par des ouvriers surs et de première classe.

Le magasin de ferblanterie, ferronnerie et articles en plomb de M. T. ST. GEORGE contiennent un assortiment très-varié et très-complet d'articles garantis et à bon marché. Le public est certain d'être servi avec fidélité, promptitude et politesse.

On y trouve également des réfrigérateurs ou glacières de famille améliorés et de tous les prix. Tous ceux qui en ont besoin sont pleinement satisfaits. Ouvrages entrepris à la Campagne, pour églises, presbytères, couvents et demeures particulières, Fournaies à air chaud posées sous le meilleur système connu.

A l'ancienne place, No. 98 Rue St. Laurent, Enseigne de la GROSSE CAFETIERE ROUGE. 38

ATELIERS DE

FERBLANTERIE ET PLOMBERIE

No. 118

Grande Rue ST. Laurent.

FERBLANTERIE ET PLOMBERIE

Lampes et Huile de Charbon.

Le soussigné, tout en remerciant ses nombreuses pratiques, pour l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis quelques années, a le plaisir de leur annoncer qu'il continuera comme par le passé à prendre tout ouvrage concernant le Plombage, Couverture en Ferblanc, en Tôle galvanisée et autres ouvrages, etc. M. Drapeau se charge aussi de toutes commandes de la campagne qu'il s'empresse d'exécuter. Il aura constamment en mains un Assortiment complet et varié de

Ferblanteries, Ferronneries, Lampes et Huile de Charbon.

Toutes commandes seront exécutées à très bas prix et sous le plus court délai au No

118 Grande Rue St. Laurent.

F. DRAPEAU.

Montréal, 1er Juillet. 38

Dr. Crevier, Dr. Crevier, Dr. Crevier

L'Anti-Dyspeptique et Restaurateur du Sang

Guérit radicalement la Dyspepsie, Faiblesse d'Estomac, Migraine, Névralgie, Pertes Blanches, Dysenterie Chronique, Stomachique; puisent pour opérer et terminer la convalescence après toute espèce de maladies débilitantes.

Prix - - - \$1.00 la Bouteille.

Certificats donnés par des personnes dignes de foi, Prêtres, Médecins, &c., &c. S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER, 44, Rue Bonsecours.

EMMAGASINAGE EN ENTREPOT OU FRANC DE DROITS.

FRED. CASTLE,

65, RUE DE LA COMMUNE, Vis-à-vis le Bassin du Canal, MONTREAL.

P. L. TOUSSIGNANT,

SYNDIC OFFICIEL, ARTHABASKAVILLE,

Sollicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'Acte de Faillite de 1869.

A V I S .

La Convention et transport d'affaires entre les Soussignés ayant été annulée de consentement mutuel, chacune des parties intéressées continuera à l'avenir les affaires pour son propre compte.

Affaires d'Encan, &c.

Les Soussignés reprendront les affaires pour leur propre compte comme

ENCANTEURS ET MARCHANDS A COMMISSION dans toutes ses branches comme ci-devant, et sollicitent respectueusement le patronage du public, et le soutien de leurs amis comme par le passé.

JOHN LEEMING & CIE.,

Bureau et Magasin, après le 1er Septembre, No. 13, Rue Le Boyer, Bloc des Sœurs, Montréal. Montréal, 29 août 1872.

Dissolution de Société.

La Société qui existait ci-devant entre les soussignés, comme fabricants de Biscuits (Crackers) sous la raison sociale de LOISEAU & CIE., a été dissoute de consentement mutuel. MM. VIAU & VIGIER restent seuls chargés du règlement des affaires de la dite Société.

VIAU & VIGIER, CUTHBERT LOISEAU.

Les soussignés saisissent cette occasion pour remercier leurs amis et le public de l'encouragement libéral qu'ils en ont reçu, et pour les informer qu'ils continueront, comme par le passé, à fabriquer des biscuits de toutes sortes et de première qualité; qu'ils ont considérablement augmenté leur établissement. Ils espèrent par la qualité de leurs marchandises et la promptitude à exécuter leurs commandes, continuer à mériter l'encouragement public.

VIAU & VIGIER.



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DEPARTEMENT DES DOUANES.

OTTAWA, 17 juillet 1872.

ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre: 11 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

JACQUES GRENIER,

IMPORTATEUR ET MARCHAND EN GROS

DE

NOUVEAUTES

No. 292, Rue St. Paul,

MONTREAL.

Une visite est respectueusement sollicitée de MM. les marchands de la ville et de la campagne. 1-52